



ADDENDA # 1 de 1

Projet: TUNIS Chancery, Perimeter Security Upgrades
No. de Projet: B-TUNIS-101
Date: 2 novembre 2018

Le paragraphe ci-dessous complète ou remplace le contenu correspondant des documents de demande de proposition émis le 19 octobre 2018. Le présent addenda fait partie des documents contractuels; il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison du présent addenda doit être inclus dans la proposition de prix. Les révisions suivantes remplacent le contenu de la partie correspondante du dossier d'appel d'offres d'origine du projet susmentionné et elles deviennent partie intégrante de ce dernier.

1. Annexe A «ÉNONCÉ DES TRAVAUX ; Contexte

Remplacer:

Les promoteurs invités doivent assister à une visite obligatoire des lieux à la chancellerie de Tunis

Par:

Il est recommandé aux promoteurs de se rendre sur le site de la chancellerie à Tunis.

2. Appendix A Section 5

Remplacer:

Tous les éléments de l'ouvrage, fondations, bornes, portes, clôtures installées doivent être couverts par une garantie de 5 ans contre les défauts de fabrication, la décoloration et le décollement de la face de la fenêtre.

Par:

Tous les éléments de l'ouvrage, fondations, bornes, barrières, clôtures installées doivent être couverts par une garantie de 5 ans contre les défauts de fabrication.

3. Annexe A Section 7.3

Remplacer:

L'entrepreneur doit fournir tous les outils, les services, les matériaux et la main-d'œuvre nécessaires pour installer le système de mise à niveau du vitrage.

Par:

L'entrepreneur doit fournir tous les outils, les services, les matériaux et la main-d'œuvre nécessaires pour installer le système de mise à niveau des bornes de sécurité, portails et clôtures.

4. Annexe A Section 8.3

Remplacer:

Dans les deux semaines suivant l'attribution du contrat, l'entrepreneur doit soumettre un calendrier principal détaillé au format MS Project, en présentant une stratégie de mise en œuvre par étapes pour le relevé du site, la conception, la fabrication, l'expédition, la livraison dans le

pays et l'entreposage des matériaux. Après le début des travaux, l'entrepreneur élaborera un plan de travail par étapes, semaine par semaine, concernant l'installation sur site du système de mise à niveau du vitrage. Ce plan de travail et ce calendrier seront mis à jour chaque semaine aux fins d'examen et d'approbation par le représentant du site et la chancellerie.

Par:

Dans les deux semaines suivant l'attribution du contrat, l'entrepreneur doit soumettre un calendrier principal détaillé au format MS Project, en présentant une stratégie de mise en œuvre par étapes pour le relevé du site, la conception, la fabrication, l'expédition, la livraison dans le pays et l'entreposage des matériaux. Après le début des travaux, l'entrepreneur élaborera un plan de travail par étapes, semaine par semaine, concernant l'installation sur site du système de mise à niveau du périmètre de sécurité. Ce plan de travail et ce calendrier seront mis à jour chaque semaine aux fins d'examen et d'approbation par le représentant du site et la chancellerie.

5. Annexe A Section 8.4

Remplacer:

Avant de commander les matériaux et la fabrication, l'entrepreneur doit présenter au MAECD les spécifications détaillées des produits et les dessins d'atelier de la mise à niveau proposée, avec les détails de l'ancrage mécanique, des échantillons et les spécifications du film des fenêtres, conformément à l'EDT et aux annexes. Les dessins d'atelier représenteront l'ensemble de la mise à niveau structurelle et du vitrage avec tout le matériel connecté et intégré en un seul système.

Par:

Avant de commander les matériaux et la fabrication, l'entrepreneur doit présenter au MAECD les spécifications détaillées des produits et les dessins d'atelier de la mise à niveau proposée.

6. VALIDITE DE LA PROPOSITION

Remplacer:

Toute proposition doit rester ouverte à l'acceptation pendant une période d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours civils après la date de clôture.

Par:

Toute proposition doit rester ouverte à l'acceptation pendant une période d'au moins cent quatre-vingt-dix (**180**) jours civils après la date de clôture.

Questions & Réponses

Question #1

A12 – Est ce que la visite du site est obligatoire?

Réponse:

Voir item 1 de l'addenda

Question #2

A8 et SR3.2.6 - un devis quantitatif est-il requis?

Réponse:

Oui, un devis quantitatif est requis

Question #3

Annexe A, sections 5, 7.3, 8.3 et 8.4 - ces sections concernent les fenêtres et les systèmes de vitrage, mais elles ne sont pas mentionnées dans l'EDT. Existe-t-il des exigences pour les fenêtres et / ou le vitrage?

Réponse:

Voir item 2 à 5 de l'addenda

Question #4

Annexe A, section 9 - L'entrepreneur et l'ensemble du personnel doivent-ils disposer du statut de sécurité fiabilité pour pouvoir soumettre la proposition ou sera-t-elle simplement requise au début du projet ?

Réponse:

Le personnel impliqué dans le projet, pendant les travaux sur le site, nécessite une cote de sécurité de niveau fiabilité. Ce niveau de sécurité peut être obtenu après l'attribution du contrat mais avant le début des travaux.

Question #5

Le cautionnement des matériaux et main d'œuvre est requis?

Réponse:

Il n'y a pas d'obligation de cautionnement.